

Insécurité collective au Burkina Faso. Une crise sécuritaire ou une crise de société ? L'approche par les sciences humaines et sociales

Koudbi KABORÉ¹

Résumé

Le discours sur l'insécurité qualifie de crise sécuritaire la crise complexe qui déstructure les sociétés et menace les fondements de l'État au Burkina Faso. Cet article explore cette insécurité, avec le postulat qu'elle est une crise de société. Cet angle d'analyse présente l'avantage d'articuler les approches sécuritaires et les approches des sciences humaines et sociales (SHS) dans la compréhension de la crise. L'objectif de ce papier est de contribuer à un décentrage de l'analyse de l'insécurité. Il montre que la qualification de crise sécuritaire pour caractériser l'insécurité collective contribue à légitimer l'appropriation catégorielle de l'insécurité, notamment par l'armée ou la police, ce qui limite la pertinence du concept à en rendre compte dans toute sa complexité. L'analyse s'appuie sur la littérature sur la sécurité au Sahel et sur l'épistémologie des crises.

Mots clés : Burkina Faso, insécurité, terrorisme, coopération scientifique

Collective insecurity in Burkina Faso. A Security or a Social Crisis? Human and Social Sciences approach

Abstract

The discourse on insecurity describes the complex crisis that is destructuring societies and threatening the foundations of the state in Burkina Faso as a "security crisis". This article explores this insecurity, based on the assumption that it is a crisis of society. This angle of analysis has the advantage of articulating security and human and social science (HSS) approaches to understanding the crisis. The aim of this paper is to contribute to a decentralized analysis of insecurity. It shows that the use of the term "security crisis" to characterize collective insecurity helps to legitimize the categorical appropriation of insecurity, particularly by the army and the police, which limits the concept's ability to capture its full complexity. The analysis is based on the literature on security in the Sahel and on the epistemology of crises.

Keywords : Burkina Faso, insecurity, terrorism, scientific cooperation

¹ *Université Joseph KI-ZERBO, koubbikabore@yahoo.fr, Tel : 71429874*

Introduction

L'insécurité, dans ses nouvelles dimensions de conflits communautaires et de terrorisme qui occasionnent des déplacements massifs de populations, représente l'un des domaines de recherche dont le développement est le plus soutenu depuis le début des années 2000 au Sahel. Dans le vaste champ des études sur cette insécurité collective, plus connue sous le terme de « crise sécuritaire », des chercheurs proposent de la comprendre comme une nouvelle récurrence du monde globalisé qui brouille les distinctions habituelles entre le local et le global, le terrorisme et le crime, le militaire et le civil (D. Bigo, 2005 ; M. Pellerin, 2012 ; J. Bouju, 2021). D'autres travaux placent l'analyse de l'insécurité dans un questionnement sur la gouvernance sécuritaire (A-K. Saidou, 2023 ; V. Rouamba-Ouédraogo, 2021 ; N. Bagayoko & M. Savadogo, 2022 ; D B. Somé, 2022) et les mobilisations identitaires (B N. Ouédraogo, 2020 ; C. Rangé et al., 2020 ; S. Barry, 2023). D'autres encore privilégient la notion de crise dans l'approche de l'insécurité, notamment lorsque celle-ci provoque un dysfonctionnement des institutions et une désorganisation sociale qui alimentent une violence dans une spirale infinie (J-P. Olivier de Sardan, 2023), ou qu'elle devient une réalité sociale englobante qui touche à la sécurité des personnes, aux relations foncières, au voisinage, à la pratique démocratique, au devenir de l'État (B. Lecocq & A. Niang, 2019).

Nous optons pour cette dernière approche dans cet article qui explore l'inflation de l'insécurité au Burkina Faso, avec le postulat que celle-ci est une crise de société. Par crise de société, nous entendons les perturbations qui affectent durablement les dispositifs de contrôle et de régulation d'une société. Le modèle développé par E. Morin (1976) sert de cadre théorique. Pour cet auteur, la résistance d'une société face aux crises se mesure à la force de ses institutions stabilisatrices. Selon cette explication, les crises existentielles sont une défaillance dans la régulation. La « crise sécuritaire » au Sahel constitue un terrain fécond pour approfondir cette réflexion. L'avantage d'une telle approche est qu'elle permet d'articuler approches sécuritaires et approches des sciences humaines sociales (SHS) pour rendre compte de l'insécurité dans toute sa complexité. L'objectif de l'article est de contribuer à un décentrage de l'analyse de l'insécurité. L'analyse s'appuie sur la littérature scientifique sur la sécurité au Sahel et sur l'épistémologie des crises.

Une première partie de l'article interroge la pertinence du concept de « crise sécuritaire », concept trop connoté militairement, pour rendre compte de la réalité de l'insécurité au Burkina Faso. Une seconde partie décrit comment cette « crise sécuritaire » a été un catalyseur de la recherche. Cette partie révèle le paradoxe saisissant entre l'intérêt affirmé des politiques pour la recherche et la fonction et la place qu'ils assignent aux résultats de la recherche dans les politiques publiques. Ce qui nous conduit à esquisser, dans une troisième partie, quelques modalités d'intervention des sciences humaines et sociales dans la lutte contre l'insécurité.

I. Crise sécuritaire. Un concept à repenser ?

Selon E. Le Roy-Ladurie (1976, p. 19), une crise représente une phase de rupture, négative et momentanée, le long d'une tendance. Mais pas seulement ; l'historien rappelle aussi que la crise peut conduire à la désorganisation du système socioculturel (E. Le Roy-Ladurie, 1976, p. 21). On peut affirmer, sur la base de cette clarification, que le Burkina Faso traverse une crise complexe. Cette crise est connue dans le discours des professionnels de sécurité et des chercheurs comme une « crise sécuritaire », concept pouvant renvoyer à des problèmes de l'appareil sécuritaire (désorganisation, faible capacité logistique, faiblesse des effectifs) rendant celui-ci impuissant face aux groupes criminels ; ou encore à l'apparition de menaces majeures (terrorisme, extrémisme violent, conflits communautaires, crise du pastoralisme, etc.) préjudiciables à la stabilité politique et à la cohésion sociale.

Qu'elle se rapporte à une crise de l'appareil sécuritaire ou qu'elle désigne des menaces majeures, la qualification de crise sécuritaire peut légitimer l'appropriation catégorielle de l'insécurité, notamment par l'armée ou la police. C'est d'ailleurs ce que la réponse à l'insécurité et au terrorisme met d'une façon éclatante en lumière depuis 2016. On remarque en effet que les études² qui recommandent une approche holistique de l'insécurité et une synergie d'action pour y faire face de manière beaucoup plus efficace, ne sont pas mises en œuvre, ou le sont timidement, justifiées par la priorité donnée à l'action militaire. La capacité d'agir dans l'urgence a semblé favoriser les actions militaro-sécuritaires sur les autres réponses. L'identification des acteurs de

² Nous pensons à la Politique de sécurité nationale (PSN), à la Stratégie nationale de la prévention de l'extrémisme violent (SNPREV) et à la Stratégie nationale de lutte contre le terrorisme (SNCT).

l'insécurité, la compréhension de leur organisation et de leur mode d'action en vue de faciliter le déploiement rapide de forces d'intervention et de sécurisation, importaient plus que la compréhension des conditions d'émergence des groupes criminels, le discours que ceux-ci véhiculent et leur niveau d'ancrage dans la société. Or, l'inflation de l'insécurité malgré les grandes opérations militaires atteste de ce que l'approche sécuritaire limite notre compréhension de la crise. Cette persistance de l'insécurité suggère de penser l'insécurité comme une crise de société. Qu'est-ce qui fait de l'insécurité collective qui prévaut au Burkina Faso une crise de société ? E. Morin en donne des clés de lecture.

Développant le concept de « crisologie », E. Morin (1976, p. 158) insiste sur le fait que « chaque crise nécessite l'étude concrète de sa complexité propre ». Pour le philosophe et épistémologue français, la lecture d'une crise doit aller au-delà des conflits au niveau des individus, des groupes et des classes, pour prendre en compte son impact sur les dispositifs de contrôle ou de régulation (ibid.). Ce que l'auteur appellent « crise profonde » ou « crise de civilisation » est celle qui affecte les dispositifs de contrôle et de régulation et qui oblige la société à « chercher le nœud de la crise dans quelque chose de profond et d'occulte au jeu du dispositif de la régulation » (E. Morin, 1976, p. 157). Arrêtons-nous un peu sur l'accent mis sur les dispositifs de contrôle et de régulation pour comprendre la nature de la crise à laquelle le Burkina Faso face.

Nous savons que toutes les sociétés, à toutes les périodes de l'histoire, sont traversées par des conflits. Il existe des conflits entre les différentes classes sociales, tout comme il en existe entre les communautés. Nous savons aussi qu'il n'existe pas de société qui ne dispose pas en son sein d'institutions stabilisatrices et de mécanismes de régulation des tensions sociales. Il en est de même pour les valeurs. Il n'y a pas de société où il n'existe pas un ensemble de valeurs³ que ses membres reconnaissent et auxquelles ils adhèrent (P. Wei, 2008). Inscrites au plus profond de la conscience, les valeurs servent à orienter les comportements des individus dans la société. Selon les périodes et les

³ Selon P. Wei (2008 :74), les valeurs sont des idées essentielles pour l'existence et pour le développement des êtres humaines. Ce sont des idées relatives à ce qui est juste et injuste, des idées sur lesquelles se fondent la honte et l'honneur, des idées qui nourrissent nos rêves d'un avenir meilleur ».

contextes prédominant dans le registre des valeurs, des idées nationalistes (courage, patriotisme) ; de reconnaissance et d'intégration (fraternité, tolérance, pardon, obéissance, vivre-ensemble) ; d'indentification et d'affirmation de soi (intégrité, honneur, dignité), ou encore des idées d'équité (égalité, liberté, justice sociale) (K. Kaboré, 2020, p. 268). Un consensus sur un certain nombre de valeurs est nécessaire pour la cohésion et pour le fonctionnement de toutes les sociétés. Comme le rappelle P. Wei, lorsque l'adhésion minimale à ce qu'on peut appeler « valeurs fondatrices » arrivent à manquer, les relations sociales deviennent conflictuelles, et la société est susceptible de se désagréger.

De ce qui précède, nous pouvons affirmer que lorsqu'une crise pénètre une société, y introduit une violence interminable, cette crise atteste d'un affaiblissement des institutions et un effondrement des valeurs fondatrices de la société. Ainsi, une crise ne dévoile pas seulement des tensions sociales masquées par un consensus ; ce qu'elle éclaire surtout, ce sont les capacités de régulation d'une société. Si donc, une crise profonde est une crise des institutions et des valeurs, nous postulons dans la perspective d'E. Morin et de P. Wei, qu'une crise de société est plus fondamentalement l'un de ces moments où l'ordre politique se délite, où les normes et les institutions qui légitiment et structurent le pouvoir perdent leur efficacité, et où la société recherche autant dans la rationalité que dans la spiritualité (messianisme, procédés magico-religieux) les solutions de sortie de crise. Voilà ce qui fait de l'insécurité collective au Burkina Faso une crise de société, du moins pour ce qui est du terrorisme.

En effet, nous avons tendance à considérer le terrorisme comme une idéologie exportée, peut-être pour nous donner une bonne conscience. Il est vrai que le terrorisme comporte une dimension géopolitique à ne pas négliger. Mais le fait qu'une idéologie mortifère venue de l'extérieure, trouve dans un territoire des individus qui l'adoptent, signifie qu'il faut l'interpréter sous l'angle de la résultante d'un affaiblissement des institutions, tant anciennes que modernes (B N. Ouédraogo, 2020 ; K. Kaboré, 2024). Tout indique que les groupes terroristes ont trouvé des sociétés fragiles sur lesquelles ils ont construit leur discours de subversion. Consciemment ou inconsciemment, de nombreux Burkinabè n'ont pas su se démarquer de leur discours. Non seulement, ils y ont adhéré, mais en plus, ils en sont devenus les agents de diffusion et d'exécution, précipitant ainsi la désintégration de nombre de sociétés. Le terrorisme au Burkina Faso, plus qu'à ailleurs,

a eu un ancrage sociologique profond qui témoigne d'une érosion de l'autorité, d'une guerre de modernité et d'une perte de valeurs (K. Kaboré, 2022). L'insécurité collective est devenue un défi pour la société en général, et la recherche en particulier.

II. Insécurité collective, un défi pour la recherche et la coopération

À partir de 2020, on a assisté à une inflation de l'insécurité qui a imposé l'urgence scientifique. Comme dans le cas de la Covid19, l'autorité politique a appelé les chercheurs à la mobilisation afin d'y trouver des réponses très rapidement. Faisant suite aux exhortations du chef de l'État, le président Roch Marc Christian Kaboré, les chercheurs qui s'étaient saisis du thème du terrorisme ont bousculé le temps de la recherche pour produire et mettre à la disposition des pouvoirs publics des connaissances nécessaires à la compréhension du phénomène.

Toutefois, les résultats des universitaires ont occupé une position subsidiaire et marginale devant ceux des enquêtes policières et des *Think Tanks*. Le temps de la recherche n'étant pas celui de l'action⁴, les pouvoirs publics faisaient le choix des *Think Tanks* pour des études rapides. Le phénomène terroriste est alors apparu très tôt comme un domaine réservé aux experts des *Think Tanks* qui font la recherche-action. Ceux-ci trouvaient que les universitaires sont arrivés tardivement sur un terrain déjà investi. Certains experts des *Think Tanks* allaient jusqu'à accuser les universitaires d'une certaine léthargie en matière de réflexion et d'action sur le terrorisme, alors même qu'ils sont chèrement payés pour réfléchir et produire des résultats.

Ce qui se cache derrière une telle affirmation, ce n'est pas sa fausseté, tant les universités se sont vite saisies du terrorisme, mais la réalité que le terrorisme était devenu un champ de compétition entre divers acteurs

⁴ L'idée d'urgence suppose une transformation des temporalités de la recherche. Elle procède d'une demande d'accélération des rythmes de mise en œuvre d'enquête, de collecte et de traitement de l'information pour mettre à la disposition du politique des résultats immédiatement applicables. Or, les temporalités du scientifique sont longues, lentes, fondées sur la patience et la minutie, et celles du politique, réactives et immédiates. Des travaux conduits dans la lenteur et la patience ne conviennent pas à la demande pressante des politiques. Bien que des universitaires figurent au sein des *Think Tanks*, ils sont considérés plus comme des experts travaillant dans les canons des *Think Tanks* que des universitaires attachés à la rigueur de la recherche scientifique.

aux motivations et intérêts divergents. Ceux qui se disaient les premiers venus se montraient jaloux de l'arrivée des chercheurs des universités et instituts de recherche, dont les résultats de la recherche ont commencé à gagner en notoriété à partir de 2020 et ont commencé à bousculer, sinon battre en brèches les cadres d'analyse et les résultats des experts des *Think Tanks*. Les explications des chercheurs des universités et centres de recherche sortaient des idées reçues, des convictions et des *a priori* et permettaient de mieux comprendre le terrorisme, du moins dans ses profondeurs historiques et sociologiques. La bagarre de rang ou de positionnement n'avait pas lieu d'être pour deux raisons.

La première, est que chaque discipline a sa zone de compétence et son éventail d'explications. Aucune discipline ne se suffit à elle-même pour expliquer le terrorisme. De ce point de vue, la collaboration doit prévaloir sur les rivalités. Après les attentats terroristes survenus aux États-Unis en 2001, des spécialistes en sécurité et défense comme D. Bigo (2005, p. 53) avertissaient déjà de la mondialisation de l'insécurité qui verrait la transformation des architectures de sécurité des États et insistaient sur l'intégration des forces pour y faire face. L'exigence d'intégrer les forces implique nécessairement la coopération.

La deuxième raison, et c'est un des acquis de la pensée de T S. Kuhn (1962), c'est que la science avance moins par accumulation de connaissances que par renouvellement des paradigmes, c'est-à-dire la transformation des principes organisant la connaissance, de telle sorte que les derniers venus dans un domaine de recherche peuvent se trouver être plus efficaces que les premiers. Si donc bagarre il devait y avoir, elle devait plutôt porter sur les modes et méthodes de production des connaissances que sur des questions d'ordre d'arrivée dans le champ de la recherche. Mais la bagarre témoigne de l'état d'esprit qui gouverne la recherche au Burkina comme ailleurs : le cloisonnement des disciplines et des méthodes. Fort heureusement, des structures de recherche de référence commencent à briser cet esprit. C'est le cas du Centre nationale d'études stratégiques (CNES) qui intègre toutes les compétences dans les études qu'elle conduit. Le CNES est un creuset de culture universitaire, médiatique, du renseignement et des experts autolégitimés. La stratégie nationale de lutte contre le terrorisme (SNCT) qu'il a coordonnée est un bel exemple de mutualisation des compétences et des savoirs qui devrait inspirer toute démarche de recherche sur des problématiques sociétales comme le terrorisme et les conflits communautaires. Pour une des rares fois, une structure de

recherche a réuni des mondes qui n'avaient pas l'habitude de se rencontrer, encore moins de partager des réflexions et des expériences.

L'insécurité et le terrorisme sont les domaines de recherche en sciences humaines et sociales dont le développement est le plus soutenu depuis 2016. La progression du nombre d'écrits, qu'il s'agisse de la recherche fondamentale ou de recherche action, est exponentielle. Mais la société continue de demander à la science de montrer son utilité. Si cette requête est légitime, elle montre de toute évidence que l'insécurité et le terrorisme constituent des thèmes difficiles à appréhender, tant des questions méthodologiques et de posture demeurent, qui sont des défis pour le chercheur : comment effectuer une recherche de terrain systématique en zone d'insécurité ? Comment s'assurer que les recherches conduites dans de telles zones sont neutres ? La requête soulève aussi la question des modalités même de l'intervention de la science dans la sécurité. La recherche est-elle fortement intégrée dans les politiques de sécurité ? Toutes ces questions nous amènent à la question du comment et à quelle(s) condition(s) les connaissances scientifiques peuvent nourrir les pratiques de sécurité.

III. Quelles modalités de l'intervention des sciences humaines et sociales dans la lutte contre l'insécurité ?

La recherche peut nourrir les pratiques de sécurité sous plusieurs conditions. Premièrement, le renouvellement des paradigmes. La persistance de l'insécurité est en partie le signe d'un effondrement des vieux paradigmes comme l'explication du terrorisme par la pauvreté et l'absence ou la faible présence de l'État. La rhétorique triomphante est alors celle du « plus d'État ». Depuis la publication du *Le savant et le politique* de M. Weber (1959), il est reconnu la pertinence et la nécessité pour l'État de détenir le monopole de la violence physique légitime pour se protéger et assurer son existence. Par exemple, G. Braibant (1979, p. 6-7) souligne l'importance pour l'État de renforcer son appareil, de le rendre plus centralisé, autoritaire et répressif quand les crises en viennent à menacer la sécurité des personnes et des biens, la sureté de l'État, et parfois, la souveraineté nationale. Cette position ne manque pas d'intérêt face au terrorisme qui met en cause l'État Burkinabè. Cependant, elle présente des limites évidentes. Car toute présence de l'État n'est pas une garantie de sécurité. Par exemple, une des raisons de la révolte touarègue de 1915-1916 s'explique par la volonté de l'administration française à sédentariser les Touaregs pour mieux les contrôler (K. Kaboré, 2023 & 2024). Puisqu'une certaine présence de

l'État peut être génératrice d'insécurité, il faut peut-être retourner le problème, non pas en préconisant la théorie du « moins d'État », mais plutôt en défendant celle du « mieux d'État », qui comporte l'idée d'une meilleure gestion et redistribution des ressources publiques. Dans leurs travaux sur l'État en Afrique de l'Ouest, J-P. Olivier de Sardan (2004 & 2023) et T. Bierschenk (2010) démontrent que c'est plus par sa capacité à délivrer des biens de service que par sa force de contrôle sur les individus, que l'État est accepté. Pour rejoindre Olivier de Sardan et Bierschenk, nous soutenons aussi l'idée que dans la crise actuelle, qui soulève la question de la confiance des citoyens vis-à-vis de l'État, celui-ci soit moins « l'État gendarme » que celui du développement, pour emprunter les termes de J-F. Médard (1990, p. 25).

Deuxièmement, les chercheurs se doivent de rester dans la posture qui est la leur. En effet, la recherche commence par une rupture épistémologique, et son utilité pour la société se fonde sur la neutralité axiologique incompatible avec les préjugés et valeurs du chercheur, mais aussi avec les pressions extérieures. E. Morin (1982, p. 113-114) rappelle que la responsabilité du chercheur face à la société et à l'homme consiste en ce que celui-ci soit capable d'une part, de résister aux pouvoirs qui ne connaissent pas de limites et qui musèlent et contrôlent les connaissances et, d'autre part, de produire des résultats qui apportent de la plus-value dans la formation des diagnostics et dans la correction de connaissances trop insuffisantes. La neutralité axiologique répond à une double préoccupation : l'indépendance du chercheur, et la qualité épistémologique de ses recherches (M. Lelubre, 2013 ; A. Beitone, & M. Martin-Baillon, 2016).

Si nous attirons aussi l'attention sur ce fait, ce n'est pas pour ressusciter le vieux débat sur l'engagement du chercheur (G. Galvez-Behar, 2019), encore moins sur l'impossible neutralité axiologique (R. Pfefferkorn, 2014 ; M. Kaluszynski, 2021). Au contraire, face à la rente sécuritaire, nous voudrions souligner qu'il y a un risque d'instrumentalisation et de politisation de la recherche à laquelle on devrait accorder une oreille plus attentive.

Troisièmement, nous soutenons l'ouverture de nouveaux chantiers de recherche et la coopération entre professionnels de la sécurité et les chercheurs. Si comme le dit E. Morin (1986, p. 138), « la vraie recherche, elle, le plus souvent, trouve autre chose que ce qu'elle cherchait », nous estimons qu'au stade actuel de la lutte contre l'insécurité, il y a de nouveaux chantiers de recherche à ouvrir. L'un

des chantiers nous semble être celui de l'histoire sociale de l'insécurité. Par histoire sociale de l'insécurité, nous entendons l'explication sociétale du phénomène de l'insécurité afin de pouvoir répondre à la question fondamentale de qu'est-ce qui dans la société burkinabè d'hier et d'aujourd'hui, peut rendre compte de l'essor de l'insécurité généralisée ? Certes, cette question a donné lieu à une abondante littérature, mais avec une faible ampleur empirique. Les chercheurs en sciences humaines et sociales peuvent investir ce chantier en dépouillant les archives publiques, notamment celles des préfectures, de la police et de la magistrature. Ce terrain des archives administratives (entreposées dans les préfectures, commissariats, gendarmeries et palais de justice) constitue le chaînon manquant des études sur les configurations politiques et historiques de l'insécurité au Burkina Faso. Ils peuvent également conduire des enquêtes de longue durée visant à mieux comprendre les contextes de production de l'insécurité. L'anthropologie, qui construit son savoir sur de longues enquêtes de terrain avec un patient recueil de données, est d'une grande utilité pour saisir cette réalité complexe de l'insécurité.

Depuis l'élaboration de la Politique nationale de sécurité en 2019, la coopération entre professionnels de la sécurité et chercheurs continue de faire son chemin. Mais le fossé est encore large entre culture du renseignement et culture universitaire, puisque la lutte contre l'insécurité est essentiellement menée avec les habitudes du renseignement et des présupposés théoriques de la culture militaire. Si la coopération a prouvé son intérêt, le temps est venu certainement pour l'exploration d'autres chantiers de recherche dans le vaste domaine de la sécurité, l'intégration des méthodologies, le partage des terrains et des expériences.

Quatrièmement enfin, il faut que les décideurs arrivent à se convaincre de l'utilité de la recherche pour la société et la promouvoir. Au Burkina Faso, entre l'intérêt affirmé des politiques pour la recherche, et la fonction et la place qu'ils assignent aux résultats de la recherche dans les politiques publiques, il y a un paradoxe. En matière de recherche, la tendance est plutôt à considérer les sciences biologiques et médicales, la recherche fondamentale occupe une position subsidiaire et marginale. Que valent les résultats de la recherche, même les meilleurs résultats, si les décideurs ne se convainquent pas que la science est utile à la société ? Et quand dans ces conditions, la société demande à la science de montrer son utilité, quel chercheur, à l'image de B. Canard (2020, p. 46-47), ne se poserait pas ces questions devant le découragement ?

Je me suis demandé si quelqu'un lisait mes rapports, et si cette même personne lisait aussi mes publications [...] J'ai pensé aux dizaines de milliers d'euros que j'ai avancés de ma poche pour m'inscrire à des congrès internationaux très coûteux [...] Je me suis souvenu d'avoir mangé une pomme et un sandwich en dehors du congrès pendant que nos collègues de l'industrie pharmaceutique allaient au banquet [...] Je me suis demandé si tout cela était vraiment utile pour la société, et si j'étais toujours passionné par ce métier.

Or, là où la science démissionne, ce sont les solutions mythiques et imaginaires qui prennent de l'importance. Et la recherche de la nature et des causes de la crise cède la place à la recherche des coupables et des boucs émissaires à sacrifier (E. Morin, 1976, p.160). Certes, les crises interminables entraînent le déploiement de procédés magico-religieux, mais elles expriment surtout, à notre avis, une demande de science.

Conclusion

Cet article a proposé un décentrage de l'analyse du phénomène de l'insécurité qui, jusqu'à présent, est vu uniquement du point de vue militaire. Ce décentrage permet une articulation entre différentes approches et il mène sans aucun doute à une meilleure compréhension de l'insécurité. L'analyse qui s'est appuyée sur la littérature scientifique sur la sécurité au Sahel et sur l'épistémologie des crises, a montré que le terme « crise sécuritaire » comporte une forte connotation militaire qui diminue sa pertinence à rendre compte de la réalité complexe de l'insécurité à laquelle le Burkina Faso fait face depuis 2016. La collaboration entre les professionnels de la sécurité et les chercheurs s'est alors imposée comme la meilleure façon de comprendre l'insécurité et le terrorisme ainsi que les réponses à y apporter. On note que les chercheurs ont rivalisé dans la production de connaissances, répondant à leur devoir vis-à-vis de la société mais aussi à l'appel de l'autorité politique. Cependant, la prise en compte des résultats de la recherche dans les politiques publiques reste faible. Cette situation légitime non seulement les reproches des citoyens sur la visibilité et l'utilité de la science, en particulier les sciences humaines et sociales dans la lutte contre l'insécurité et le terrorisme, mais permet également de comprendre l'intérêt qu'ils portent de plus en plus au messianisme et au fétichisme.

Références bibliographiques

BAGAYOKO Niagalé et SAVADOGO Mahamoudou, 2022, L'architecture de sécurité intérieure burkinabé face à la gestion d'une crise multidimensionnelle. *NUPI Working Paper*.

BARRY Sidi, 2023, « Insécurité dans la région du Sahel : Analyse des perceptions des populations sur l'émergence du phénomène dans la ville de Djibo au Burkina Faso », *Mande Studies*, Vol.25, pp. 19-37.

BIERSCHENK Thomas, 2010, "States at work in West Africa: Sedimentation, fragmentation and normative double-binds", Inst. für Ethnologie u. Afrikastudien, Johannes-Gutenberg-Univ. Main, Working Papers. N°. 113.

BEITONE Alain et MARTIN-BAILLON Alaïs, 2016, « La neutralité axiologique dans les sciences sociales, Une exigence incontournable et incomprise », *Revue du MAUSS permanente*, Vol.18, pp. 53-1.

BIGO Didier, 2005, « La mondialisation de l'(in) sécurité ? Réflexions sur le champ des professionnels de la gestion des inquiétudes et analytique de la transnationalisation des processus d'(in) sécurisation », *Cultures & conflits*, n°58, pp. 53-101.

BOUJU Jacky, 2021, « Entre guerre et paix. La violence du chaos organisé au Sahel », *Conférence-Débat*.

BRAIBANT Guy, 1979, « L'État face aux crises », *Pouvoirs*, Vol. 8, Paris.

CANARD Bruno, 2020, « Coronavirus : la science ne marche pas dans l'urgence ! », *Politix*, Vol.33, n°129, pp. 45-47.

GALVEZ-BEHAR Gabriel, 2019, « L'histoire comme émancipation », pp. 263-266.

KABORÉ Koudbi, 2020, « Histoire et cohésion sociale au Burkina Faso. Regards croisés des discours et des pratiques de la période précoloniale à nos jours », in Bantenga Willy Moussa et al. (dirs.), *Histoire, Economie, Politique, Religion et Patrimoine*, Ouagadougou, Presses universitaires, pp. 261-283.

KABORÉ Koudbi, 2022, « The Modernity of Islam in Burkina Faso », in SOUNAYE Abdoulaye and André CHAPPATTE (eds), *Islam and Muslim Life in West Africa. Practices, Trajectories and Influences*, de Gruyter, pp. 39-62.

KABORÉ Koudbi, 2023, « Les Touaregs Face à l'État colonial et postcolonial en Haute Volta/Burkina Faso (1919-1987) », in Minimalo Alice SOME/SOMDA et al. (dirs.), *Actes du colloque international en Hommage à Moustapha Gomgnimbou*, Tome2, Ouagadougou, Presses universitaires, pp. 281-302.

KABORÉ Koudbi, 2024, « Révoltes coloniales et création de la Haute-Volta, 1914 1919 », in SOMÉ Magloire et Yacouba BANHORO (dir.), *Histoire de la Haute-Volta de 1897 à 1947 Création, dislocation et reconstitution*, Hémisphères, pp.1 69-184.

KABORÉ Koudbi, Terrorisme, stigmatisation et amalgame. Comment éviter le piège du repli identitaire ?, Communication à l'atelier de l'Union fraternelle des croyants de Dori (UFC-Dori) sur *La contribution des leaders communautaires et religieux à la reconstruction de la confiance mutuelle intercommunautaire*, Ouagadougou, 11 janvier 2024.

KALUSZYNSKI Martine, 2021, « Des convictions parfois, des doutes toujours, des certitudes jamais », Disponible sur : <https://hal.science/hal-03287591/document>.

KUHN Thomas S, 1962, *The Structure of scientific Revolutions*, University of Chicago Press.

LECOCQ Baz et NIANG Amy, 2019, *Identités sahéliennes en temps de crise. Histoires, enjeux et perspectives*, Vol.60, LIT Verlag Münster.

LELUBRE Marjorie, 2013, « La posture du chercheur, un engagement individuel et sociétal », *Recherches qualitatives*, pp. 15-28.

LE ROY LADURIE Emmanuel, 1976, « La crise et l'historien », *Communications*, Vol.25, n°1, pp. 19-33.

MAX Weber, 1959, *Le savant et le politique*, trad. J. Freund, Paris, Plon.

MORIN Edgar, 1976, « Pour une crisologie », *Communications*, Vol.25, n°1, pp. 149-163.

MORIN Edgar, 1982, *Science avec conscience*, Fayard.

MORIN Edgar, 1986, *La méthode* Tome 3 : la connaissance de la connaissance, Edition du Seuil, Coll. *Points*, Paris.

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2023, *L'Enchevêtrement des crises au Sahel.: Niger, Mali, Burkina Faso*. KARTHALA Editions.

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 2004, « État, bureaucratie et gouvernance en Afrique de l'Ouest francophone : Un diagnostic empirique, une perspective historique », *Politique africaine*, n°4, pp. 139-162.

OUÉDRAOGO Boureima Nikiema, 2020, *Sociologie des violences contre l'État au Burkina Faso: question nationale et identités*, L'Harmattan.

PELLERIN Mathieu, 2012, « Le Sahel et la contagion libyenne », *Politique étrangère*, n°4, pp. 835-847.

PFEFFERKORN Roland, 2014, « L'impossible neutralité axiologique : Wertfreiheit et engagement dans les sciences sociales », *Raison présente*, n°3, pp. 85-96.

RANGÉ Charline et al., 2020, « « Pastoralisme » et « insécurité » en Afrique de l'Ouest : Du narratif réifiant à la dépossession politique », *Revue internationale des études du développement*, pp. 115-150.

ROUAMBA-OUÉDRAOGO Valérie, 2021, *Crise sécuritaire dans les pays du G5 Sahel : comprendre pour agir*, Editions L'Harmattan.

SAIDOU Abdoul Karim, 2023, « Guerre et formation de l'État au Sahel », *Afrique et Développement*, Vol.48, n°4, pp. 1-28.

SOME Désiré Boniface, 2022, *Le terrorisme au Burkina Faso : négocier ou pas ?* L'Harmattan.

WEI Pan, 2008, « Les valeurs fondatrices des sociétés contemporaines », *Diogenes*, n°221, pp. 73-99.